



PRÉFET DU FINISTÈRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Quimper, le 23 mars 2023

BILAN DES MANIFESTATIONS DU 23 MARS DANS LE FINISTÈRE

Au regard des évènements survenus à Lorient dans le département du Morbihan, Philippe Mahé, Préfet du Finistère tient d'abord à assurer de tout son soutien les personnels de la sous-préfecture et du commissariat de Lorient, qui ont fait l'objet d'un scandaleux déchaînement de violence, remettant en cause les fondements de la République et mettant en danger des agents qui travaillent quotidiennement au service de la protection des personnes et des biens.

Ce jeudi 23 mars, dans le Finistère 5 manifestations avaient fait l'objet d'une déclaration (Quimper, Brest, Quimperlé, Morlaix, Carhaix). Les différents cortèges syndicaux ont mobilisé 43 400 personnes au total dans le département, dans le calme pour l'essentiel. Néanmoins divers incidents sont aussi à déplorer en différents points du territoire, en marge de ces manifestations :

- A Brest, si la manifestation s'est déroulée sans heurts, un groupe d'individus radicaux s'est désolidarisé de la fin du cortège. Environ 400 personnes ont tenté d'affronter les forces de l'ordre nécessitant plusieurs actions en réplique. Grâce à l'intervention des forces de l'ordre, les dégâts sont limités à trois commerces et à des tags.
- A Quimperlé la manifestation a, pendant moins d'une heure, débordé sur la RN 165, imposant une fermeture temporaire de la circulation, mais sans troubles.
- La manifestation de Quimper initialement déclarée sur la RN 165 avait fait l'objet d'un arrêté d'interdiction par le Préfet, en excluant cette occupation. Un nouvel itinéraire avait été déclaré, sans changement du point de départ de la manifestation, à la demande des syndicats. Si la plupart des manifestants ont respecté le nouveau parcours sans aucun incident, un mouvement initié par des éléments radicaux, s'est extrait du cortège principal à 11h30 pour occuper la RN 165 et y commettre des violences envers les forces de l'ordre. L'usage de la force par la police nationale a dû être employé de manière très ferme pour libérer l'axe face un groupe important de personnes hostiles, en infraction. Un renfort d'une unité de CRS a été déployé à partir de 14h, qui ensuite été concentrée en protection du centre-ville et de la préfecture, un groupe d'éléments radicaux ayant appelé à se rendre sur

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21
Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr

ces lieux. Cette protection a permis que le groupe se disperse sans nouveaux heurts. Parallèlement services de la Direction inter-régionale des routes ouest (DIRO) se sont aussi rapidement mobilisés, pour fermer la route et sécuriser ses usagers. Dès l'issue des événements, les agents se sont employés à dégager les voies et réparer l'enrobé partiellement dégradé par des feux sur la RN 165- afin de permettre la réouverture des axes, ainsi que des bretelles d'accès, à partir de 16h45.

- Les voies ferrées ont enfin été temporairement occupées par des groupes radicaux à Quimper en début de matinée puis à Morlaix. Malgré une libération des voies dès 10 heures à Quimper, la circulation des trains est restée perturbée jusqu'à 13h30, en raison d'interruptions des lignes dans le Morbihan.

Au total, 6 individus ont été interpellés dans le département au cours de ces événements, à Brest et Quimper.

Dans ce contexte, le Préfet du Finistère remercie à nouveau les forces de police, de gendarmerie et la compagnie républicaine de sécurité pour leur mobilisation, qui a permis de limiter les impacts pour les populations ainsi que la protection des cortèges des manifestations déclarées.

Il remercie également les agents de la DIRO pour leur action réactive de sécurisation et réparation.

Le Préfet condamne fermement les débordements qui sont venus émailler les manifestations. Les agressions et dégradations volontaires constituent des actes inadmissibles, qui doivent rester sans lien avec les manifestations sociales et les organisations syndicales soucieuses de la légalité républicaine.

Contact presse

Bureau de la communication interministérielle

Tél : 02 90 77 20 23 / 02 90 77 20 21

Mél : pref-communication@finistere.gouv.fr